



Rapport de France Stratégie : « climat : comment agir maintenant »

Contribution de France Nature Environnementⁱ

Remarques et réponses aux questions pour un débat

Remarques générales

Sauf effondrement dramatique de l'activité économique humaine subi ou changement de modèle économique choisi, il n'y absolument aucune perspective de voir les émissions réduites de 30 % d'ici 2030 pour tenir l'objectif de 2°C, et encore plus l'objectif de 1.5°C fixé lors de la COP 21. Compte tenu du temps nécessaire à la décision politique et à la mise en œuvre des programmes d'action et de l'investissement, les émissions de 2030 se trouveront entre le scénario tendanciel et les engagements pré-COP 21 si nous ne faisons rien d'ambitieux.

Cependant, des scénarios de transition énergétique existent et montrent qu'un changement est possible. Ces scénarios ne sont pourtant pas cités alors qu'ils ont en France, notamment lors du débat sur la transition énergétique, montré toute leur pertinence et le surtout le décalage avec les propositions étatiques et industrielles conservatrices.

Par ailleurs, rien ne figure sur le nucléaire et son coût (démantèlement, prolongation des réacteurs, concurrence des énergies renouvelables, EPR français, EPR d'Hinkley Point). Ce coût est aujourd'hui artificiellement maintenu bas en France et ne pourra pas être maintenu tel quel encore longtemps vu les difficultés financières d'EDF, opérateur en position de monopole en France. L'augmentation des coûts sera portée par tous les français, et l'augmentation des risques liés à la prolongation éventuelle des réacteurs sera portée par les français et les pays frontaliers. Le nucléaire n'étant pas une solution pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), il n'est pas envisageable qu'il puisse bénéficier des mêmes aides que celles dont les ENR bénéficient. La France s'est engagée à réduire le nombre de ces réacteurs (objectif de passer de 75% à 50% de la production). Elle doit s'y tenir et montrer l'exemple.

La proposition phare est la taxe carbone. Il n'y a pas de remise en cause du système, en particulier du « tout consommation ». Cette vision nous semble passéiste et manque de courage et d'innovation.

Quel est la crédibilité de l'objectif « nettement moins de 2°C » ?

La question n'est pas la crédibilité de l'objectif moins de 2°C, la question est de savoir si nos sociétés sont capables de faire face aux conséquences d'un réchauffement supérieur à 2°C. Notre vulnérabilité



nous impose de se fixer cet objectif pour orienter rapidement et fortement nos politiques énergies climat.

L'Union européenne doit-elle prendre les devants etc.?

L'Union européenne a renoncé à son leadership en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Son rôle et son poids dans les négociations de la COP21 en témoigne de même que les récentes positions en ce qui concerne la révision du paquet énergie climat (La Commission européenne ne semble pas disposée à utiliser le mécanisme de flexibilité « au moins 40% ».)

Ceci étant, si elle décide de créer une taxe carbone européenne et de l'appliquer à toutes les importations pour leur contenu en carbone elle peut fournir un signal fort.

L'union européenne doit innover et démontrer son engagement en faveur du climat dans un environnement actuel contraint de commerce international.

Comment réduire la part du charbon dans la production d'électricité européenne ?

Un prix du carbone élevé est une nécessité pour orienter la production d'électricité vers des moyens de productions décarbonés. Une étude de RTE-Ademe (2016) à l'échelle européenne montre d'ailleurs qu'un cout plus élevé du CO2 permet de passer du charbon au gaz. D'autres moyens de produire de l'électricité à un coût compétitif existent, notamment l'éolien et le solaire. Pour ces énergies renouvelables il faut avant tout travailler sur notre maitrise de la demande en énergie et ensuite développer des moyens de stockage et avec les « smart grid » faire correspondre la consommation à la production.

Le gaz est un intermédiaire utile pour la période transitoire mais son développement doit rester provisoire.

Quelle trajectoire en France pour le prix du Carbone ? Comment faire évoluer les comportements ?

La Loi sur la Transition Energétique et la croissance verte a fixé une trajectoire d'augmentation du prix du carbone en lien avec les préconisations du rapport Quinet.

La contribution carbone existante est trop modeste pour être au service de la transition énergétique. À son niveau actuel (22 euros la tonne de CO2), elle ne suffit pas à compenser la forte baisse du prix du pétrole, qui se traduit par une hausse de la consommation de carburants émetteurs de gaz à effet de serre. La mesure contient aussi des niches fiscales et exemptions en tout genre, qui la rendent injuste. Par exemple, le transport routier et le secteur agricole bénéficient d'une exonération partielle de taxe, malgré l'abandon par le gouvernement de la fameuse taxe "poids lourds". De même, les secteurs très émetteurs de CO2 ne sont pas soumis à la taxe carbone au prétexte qu'ils sont déjà assujettis au marché européen des quotas de carbone... Une situation complètement absurde et injuste puisque, sur le

marché carbone européen, ces entreprises n'ont à payer qu'environ 5 euros la tonne de CO₂ aujourd'hui (et la plupart reçoivent gratuitement des millions de quotas de CO₂). Ségolène Royal a récemment fait une proposition de "corridor de prix" pour le marché européen des quotas, visant à relever le prix du CO₂ au sein des Vingt-huit. La progression du prix carbone pour les entreprises situées dans ces secteurs très émetteurs (industries lourdes, production d'électricité, aluminium, etc.) paraît effectivement incontournable. Une première étape avant un accord européen serait l'application en France d'un prix minimum du carbone.

Cette taxe doit servir à financer le chèque énergie.

La voiture ne disparaîtra pas mais doit évoluer. Il faut qu'elle soit allégée et que son moteur soit optimisé pour des vitesses plus basses et en conséquence elle consommera moins. La voiture électrique est une solution pour les flottes captives mais son autonomie limitée n'en fait probablement pas la solution sans un prolongateur d'autonomie type pile à combustible. Or aujourd'hui la filière Hydrogène n'existe pas et sera coûteuse à mettre en place. Des investissements doivent donc être orientés vers cette filière au même titre que la filière de production de biogaz bénéficie déjà d'une stratégie de développement en France. La pluralité des carburants associée à la sobriété d'usage, de dimension, et la coopération, doit faire partie de la stratégie développée pour réduire les émissions du secteur des transports.

La taxe carbone doit aussi s'appliquer au fuel domestique.

La rénovation des bâtiments constitue un important gisement d'économies et de création d'emplois qu'il faut donc soutenir en France et au niveau européen. Les réglementations thermiques doivent être renforcées (directives Efficacité Energétique et Performance Energétique du Bâtiment). En France, la réglementation thermique pour l'existant doit être mieux transposée (plainte FNE – CLER en cours). Aujourd'hui cette RT ne permet que de faire du chiffre et tue le gisement d'économie d'énergie.

Il faut faire plus de rénovations mais de meilleure qualité. Ceci n'est possible qu'avec de la formation, des financements dédiés et plus facile d'accès pour les particuliers. En France la situation est à ce sujet particulièrement complexe. Mais pour cela il faut changer de méthode et prendre exemple sur l'Allemagne et sa banque publique KfW. L'atteinte de performance énergétique devra être contrôlée pour être efficace.

Sur quelle base reconstruire le marché de l'électricité ?

La reconstruction du marché de l'électricité doit se faire sur la base d'un plan ambitieux de maîtrise de la demande en énergie pour adapter la production aux besoins.

Il est étonnant de jouer en bourse sur une matière hyper volatile puisque consommation = production à chaque instant.

Il faut commencer par sortir de l'idée que l'électricité n'est pas chère. Les prix bas actuels en Europe, conséquences d'une énergie fossile bon marché, sont conjoncturels et finiront forcément par remonter surtout si l'on taxe le carbone.



Les usages de l'énergie électrique doit être réserver aux usages « nobles » d'électricité spécifique et surtout pas pour le chauffage des logements qui sont des passoires énergétiques comme c'est le cas en France.

En France, il ne faut plus laisser croire que le prix du kWh nucléaire est bas même s'il est supérieur actuellement au prix du marché. Le grand carénage, le démantèlement des réacteurs, la gestion des déchets, vont forcément couter cher et une augmentation du prix de l'électricité est inévitable. Arrêter des centrales coutera moins cher que de les rénover pour une prolongation de 10 ou 20 ans.

Aujourd'hui l'éolien et le solaire produisent un kWh compétitif. Le développement de « compteurs intelligents » devrait permettre, en association avec des stockages répartis, une adéquation entre production et consommation dont il faut aussi conjointement organiser la réduction. Cette association intelligemment planifiée devrait permettre une meilleure utilisation des lignes existantes et peut-être éviter la construction de nouvelles lignes.

ⁱ Contributeurs au sein de FNE : Fabien Veyret, Adeline Mathien, Alain Argenson et Michel Galliot du réseau énergie, Hervé Le Boulter du réseau forêts, Jean-Baptiste Poncelet coordinateur des projets.